

# CATALOGUE DE L'ECOLE DE MUSIQUE, THEÂTRE ET DANSE DE ROYAT.

## SOMMAIRE

### 1. PRESENTATION : L'ECOLE DE MUSIQUE, THEÂTRE ET DANSE DE ROYAT

### 2. MUSIQUE

- a. *Présentation générale*
  - Coursus complet
  - Coursus libre
  - Pré-cursus (éveil / initiation)
- b. *Formation instrumentale/vocale*
  - Chant actuel / lyrique
  - Piano
  - Violon
  - Violoncelle
  - Flûte traversière
  - Clarinette
  - Saxophone
  - Cor
  - Trompette
  - Trombone
  - Tuba
  - Percussions/Batterie
  - Guitare classique
  - Guitare folk/électrique

NB en fin de ce paragraphe : une 2<sup>ème</sup> discipline peut être prise moyennant un supplément.

- c. *Formation Musicale*
  - Classique
  - Actuelle
- d. *Cours collectifs*
  - Les ensembles instrumentaux / vocaux (10)
  - Les orchestres (4)
  - Chorale enfants
  - Atelier Pôle Spectacle
  - Atelier M.A.O

### 3. THEATRE

- a. *Présentation générale*
- b. *Atelier Pôle Spectacle*
- c. *Pré-cursus : éveil de théâtre*

### 4. DANSE

- a. *Présentation générale*
- b. *Danse classique*
- c. *Danse modern' jazz*

- d. Danse contemporaine*
- e. Atelier Pôle Spectacle*
- f. Pré-cursus : éveil et initiation de danse*

**5. LES PLUS DE L'ECOLE**

- a. Un outil de travail exceptionnel*
- b. Une proximité avec une salle de spectacle professionnelle – l'Avan.C*
- c. Scènes ouvertes et auditions*
- d. Une semaine culturelle en fin d'année*
- e. Propositions de stages*

**6. COMMENT S'INSCRIRE ?**

**7. ADRESSES, CONTACTS & INFORMATIONS PRATIQUES**

## 1. PRESENTATION : L'ÉCOLE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE DE ROYAT

L'école de musique, théâtre et danse de Royat accueille un public intergénérationnel à partir de 4 ans (Moyenne Section) jusqu'à l'âge adulte.

L'école dispense un enseignement de qualité adapté à des élèves de tous niveaux, tous âges et tous horizons. Que ce soit pour le simple plaisir de jouer/de danser, ou pour devenir professionnel dans son domaine, les professeurs sont présents pour accompagner et former les élèves.

L'école est une structure en constante évolution et en perpétuelle réflexion pédagogique. Chaque année, nous remanions nos programmes artistiques afin que cela plaise au plus grand nombre. C'est un enseignement alliant épanouissement personnel et partage mais aussi exigence et plaisir.

Les 3 grandes pratiques proposées par l'école de Royat sont : la MUSIQUE (pratique instrumentale ou vocale), le THÉÂTRE et la DANSE.

## 2. MUSIQUE

### *a. Présentation Générale*

L'apprentissage de la musique est différent selon l'âge et les envies de l'élève.

Nous proposons à l'école, un cursus complet, un cursus libre et 2 disciplines en pré-cursus : l'éveil musical et l'initiation instrumentale.

#### Cursus complet

Le cursus complet est ouvert à tous mais il est obligatoire pour les élèves âgés entre 7 et 15 ans car le cursus est diplômant. Il est composé d'une formation instrumentale individuelle, une formation musicale et d'un cours collectif au choix. A partir de 16 ans, pour le cursus complet, la formation musicale devient facultative.

#### Cursus libre

Le cursus libre est accessible aux élèves de 16 ans et plus. Comme son nom l'indique, l'élève est libre de choisir ses cours. Uniquement les cours individuels ou bien seulement les cours collectifs (ou même exclusivement de la formation musicale !), comme chacun le souhaite.

#### Eveil Musical

Les enfants entre 4 et 5 ans possèdent toutes les aptitudes pour faire de la musique. L'important est de mettre à leur disposition une pédagogie et des outils adaptés à leurs attentes, leur morphologie et leurs capacités psychomotrices. C'est l'objectif de l'éveil musical.

Il ne s'agit pas pour eux d'intégrer des connaissances théoriques, mais de faire et de ressentir la musique, de la vivre, notamment à travers la voix et le corps. L'enfant doit d'abord comprendre la musique avant de pouvoir l'utiliser comme langage.

A chaque séance, les enfants pratiquent, écoutent et créent. Ils découvrent les différents instruments de musique. C'est un moyen pour l'enfant de s'exprimer et de communiquer grâce à la musique.  
Durée : 40min.

### Initiation Instrumentale

Ce cours est accessible aux enfants de 6 et 7 ans. En général, dans la continuité de l'éveil musical mais pas nécessairement. L'éveil musical leur permet de découvrir, tandis que l'initiation instrumentale leur permet de pratiquer. Ils choisissent parmi le parc instrumental, celui qu'ils souhaitent essayer. A l'école de Royat, nous en proposons 6 : le piano, la guitare, le violon, le trombone / tuba, le violoncelle et la batterie.

Les cours durent 20 min et sont assurés par les professeurs de chaque discipline. Le but est d'approfondir la connaissance d'un instrument en particulier. L'enfant s'approprie petit à petit sa production musicale.

#### *b. Formation instrumentale/vocale*

La formation instrumentale est soumise aux cycles d'apprentissage, dont les objectifs à chaque fin de cycle sont fixés ci-dessous.

##### **Cycle 1 (Durée : 30 min) – 4 années :**

- Connaissance des principes de base (selon l'instrument pratiqué : embouchure, air, poids du bras, aisance du corps)
- Maîtrise du son, des techniques simples, approche de la vitesse
- Notion de méthode de travail
- Respect des principes fondamentaux de l'expression musicale (le pourquoi des indications d'expression, la notion de phrase et de discours musical)

##### **Cycle 2 (Durée : 45 min) – 4 années :**

- Accession à l'autonomie instrumentale sur des œuvres simples, mais issues du grand répertoire
- Maîtrise des principales techniques de l'instrument (vitesse, contrôle du son, de l'intonation, etc.)
- Capacité à s'intégrer dans une pratique collective en orchestre ou en petit ensemble de chambre
- Sensibilisation aux différentes esthétiques propres à l'instrument

#### **➔ BREVET D'ETUDES MUSICALES (en collaboration avec le Conservatoire Emmanuel Chabrier)**

##### **Cycle 3 (Durée : 45min) – Amateur :**

- Autonomie complète
- Maîtrise de la globalité de la technique propre à l'instrument
- Connaissance du répertoire et de ses œuvres représentatives
- Capacité à réaliser un programme de récital d'un niveau « amateur éclairé »
- Aptitude à communiquer à travers la pratique instrumentale

Le choix de la discipline principale est donc important.

L'école propose plusieurs disciplines réparties dans 4 départements différents :

Département « Bois » : Clarinette, Flûte traversière et Saxophone.

Département « Cordes » : Guitare (classique, folk/électrique), Violon, Violoncelle.

Département « Cuivres » : Cor, Trompette, Trombone, Tuba.

Département « Percussions » : Piano, Batterie/Percussions.

Département « Voix » : Chant actuel / lyrique.

Zoom sur quelques instruments :

#### Saxophone

Né d'un père facteur d'instruments "Adolphe Sax", le saxophone est riche en timbre de par sa forme conique et fait partie de la famille des bois. Les saxophones les plus courants sont le soprano, l'alto, le ténor et le baryton que l'on retrouve dans toutes les esthétiques musicales du classique à l'électro... "C'est plein, moelleux, vibrant, d'une force énorme" ce sont les mots choisis par l'incontournable compositeur *Hector Berlioz* pour décrire le son du saxophone...

#### Violoncelle

« Noble soutien de l'harmonie, qu'avec majesté tu nous sers, par ta divine mélodie, tu donnes l'âme à nos concerts » - *Michel Corrette*

C'est ainsi que le violoncelle était présenté il y a trois siècles.

Toujours bien vivant, il continue d'enchanter petits et grands qui ont franchi le pas, à l'école de musique de Royat :

*" J'ai choisi le violoncelle parce que ça me plaît et c'est facile. "*

**Pablo**, 6 ans, 1ère année de violoncelle

*" C'est joli le son de l'instrument parce que c'est agréable et doux. L'instrument est beau avec ses ouïes en forme de S et sa tête de serpent. "*

**Lou**, 7 ans, 2ème année de violoncelle

*"Le violoncelle a un son chaleureux, suave, profond, hypnotique..."*

**Amandine**, adulte, 3 ans de violoncelle

*"La puissance du violoncelle et son gabarit rassurent par la présence naturelle qu'il dégage. Aussi bien seul dans ses folles envolées lyriques, il sait faire preuve de générosité en accompagnant et se marie à tout type de style musical. Il permet par ses proportions d'épouser parfaitement le corps humain en créant une carapace face aux hostilités et un réceptacle bienveillant pour les alliés. "*

**Fanny**, adulte, 2nd cycle

*"Les sonorités et textures du violoncelle sont très riches et variées. Il peut produire des émotions avec des sons vifs ou acérés, moelleux ou apaisants. C'est un instrument qui invite à l'essayer et rend les gens heureux."*

**Edgar**, adulte, 3ième cycle

#### Trompette

La trompette est un des instruments les plus polyvalents de l'école de musique ; on peut jouer seul, accompagné, en petit groupe ou en grand orchestre.

On peut également jouer de la musique classique, du jazz, du rock, du funk, de la salsa ou accompagner des ensembles de différents styles.

En passant la porte de la salle de trompette, on découvre le fonctionnement de l'instrument, on apprend à s'en servir, en jouant des morceaux adaptés à chaque niveau.

Pas besoin d'être issu d'une famille de grands musiciens, le plus important est de tout simplement commencer et venir se faire plaisir, être curieux et aimer jouer avec des copains et des copines !

#### Trombone/Tuba

Instruments à vent de la famille des cuivres, le trombone et le tuba, parmi les plus graves des instruments de l'orchestre, ont aussi deux histoires bien différentes.

Le trombone, au son puissant et chaleureux, aura bientôt un demi-millénaire, quand le tuba, au son plus rond et large, doit sa naissance il y a plus d'un siècle à l'évolution de sa petite sœur la trompette, quand elle fut dotée de pistons.

Instruments aux multiples possibilités, vous pouvez les retrouver tant dans la musique classique que le jazz, en orchestre d'harmonie comme en brass band, dans les musiques d'hier comme celles de demain !

#### Percussions

La classe de percussion permet de découvrir un parcours dans lequel les élèves vont être amenés à manipuler une infinité d'instruments sur lesquels on frappe !

Le travail est axé autour de la batterie et des percussions classiques (xylophone, caisse claire, marimba, timbales) mais également des digitaux (Congas, Djembé) ou des percussions vocales et corporelles.

L'enseignement est séparé en deux cycles qui permettront aux élèves de se familiariser avec une multitude d'instruments mais également de se spécialiser au cours de leur apprentissage !

L'école de Musique, Théâtre et Danse propose bien évidemment une multitude d'ensembles pour permettre aux élèves de jouer à plusieurs dans des contextes toujours plus variés (orchestres, ensemble de percussions, musiques actuelles, etc...).

NB : Il est possible de prendre une deuxième discipline moyennant un supplément.

### *c. Formation Musicale*

L'école de Musique de Royat propose 2 types de formations musicales (FM) : une classique (FMC) et une actuelle (FMA). Elles sont aussi soumises aux cycles d'apprentissages en parallèle de la formation instrumentale. Examens (écrits et oraux) en fin de cycle 1 et en fin de cycle 2.

#### Classique (FMC)

L'élève apprendra à :

- lire les notes de manière fluide dans toutes les clés, de façon horizontale et verticale
- lire ou reproduire des rythmes
- chanter et interpréter une partition en respectant les notes, le rythme, les paroles, les nuances, le tempo, ...
- écouter et transcrire un rythme (dictée rythmique), une mélodie à une ou plusieurs voix ou un accord (dictée mélodique)
- écouter et analyser une œuvre entendue issue d'un répertoire varié (classique, baroque, jazz, contemporain, ...)

- comprendre, connaître et appliquer les notions de solfège théorique (en liaison avec les textes de chant, de rythmes, la reconnaissance d'instrument, et l'audition d'œuvres)

✚ Actuelle (FMA)

La formation musicale actuelle est accessible en fin de Cycle 1 et sur recommandation du professeur de FM et/ou d'instrument.

L'élève apprendra à :

- explorer différents aspects des musiques actuelles (notation, création de fichiers partitions, relevés, harmonisation, ...) à travers l'étude des styles musicaux
- étudier plusieurs styles sur une même année en fonction du niveau et des élèves inscrits (Rock, Jazz, Funk, RnB, Musiques du Monde ... et leur culture musicale associée)
- travailler en groupe avec les instruments pour la construction d'un projet musical en rapport avec les styles étudiés.

*d. Cours collectifs*

Les pratiques collectives sont la finalité même de l'apprentissage musical parce que la musique est un art à partager.

C'est l'occasion pour l'apprenant d'enrichir sa culture musicale par la découverte d'autres instruments, d'autres styles (baroque, contemporain...), d'autres esthétiques (jazz, musiques traditionnelles...), d'autres disciplines artistiques (danse, théâtre, ...) et de participer à la réalisation de projets artistiques. De plus, elles permettent à l'élève de découvrir le plaisir de jouer ensemble, de développer la confiance en soi, l'autonomie et le respect de valeurs partagées.

Les pratiques collectives servent également de lien entre la formation musicale et la formation instrumentale.

NB : en cursus libre, il est possible de faire simplement une pratique collective.

✓ Les ensembles instrumentaux / vocaux

Ce sont des groupes de personnes qui ont prennent l'habitude de jouer ensemble.

L'ensemble concerne des instrumentistes d'une même classe ; le nom de la formation reflètera le nombre de parties sollicitées (quatuor (4), quintette (5), septuor (7), etc).

Ces ensembles sont accessibles en milieu de 1<sup>er</sup> cycle. L'enfant doit avoir minimum connaissance de son instrument avant de jouer avec d'autres parties.

Ensembles proposés :

- |                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| - Ensemble de Guitares     | - Ensemble de Flûtes      |
| - Ensemble de Violons      | - Ensemble Cuivres        |
| - Ensemble de Violoncelles | - Ensemble de Percussions |
| - Ensemble de Saxophones   | - Ensemble Piano 4 mains  |
| - Ensemble de Clarinettes  | - Ensemble Vocal          |

Il existe également des ensembles appelés « Musique de Chambre », ils regroupent des instrumentistes de différentes disciplines. Différents des orchestres, car on reste sur un petit nombre de personnes, c'est encore une autre méthode d'apprentissage dans la transversalité des cours.

Pour l'ensemble vocal, il est accessible à partir de 12 ans, avant cela c'est la chorale enfants.

✓ Les orchestres

Les orchestres familiarisent le jeune musicien à l'univers sonore d'un groupe d'instruments différents du sien. Ils favorisent l'écoute de soi et des autres, et participent au développement de la mémoire.

L'école a 4 orchestres : l'orchestre Junior, l'orchestre Intermezzo, l'orchestre à cordes et l'orchestre d'Harmonie.

❖ L'orchestre Junior (1h hebdomadaire)

L'orchestre Junior est accessible aux élèves de 1<sup>er</sup> cycle, à partir de la 2<sup>ème</sup> année de pratique.

Il a pour première vocation d'initier les jeunes musiciens à la musique d'ensemble, de leur permettre de connaître et de jouer différents styles de musique.

Le cours est une possibilité de se rencontrer et de rencontrer d'autres instruments, de grandir ainsi en se confrontant aux règles qu'implique le jeu en collectivité, d'apprendre à présenter ce travail collectif lors de représentations devant un public.

❖ L'orchestre Intermezzo (1h hebdomadaire)

Principalement pour les élèves de fin de 1<sup>er</sup> cycle et les élèves de 2<sup>nd</sup> cycle ; l'orchestre Intermezzo est un orchestre intergénérationnel. Le chef d'orchestre adaptant sa pédagogie au niveau individuel de chaque musicien.

L'objectif est de leur proposer un travail de qualité leur permettant d'évoluer dans leur pratique instrumentale, de développer leur écoute, leur capacité d'interprétation de différents styles et genres musicaux.

Il est également important pour nous de permettre aux participants de s'intégrer dans un groupe constitué de musiciens de niveaux et d'horizons différents et de prendre un maximum de plaisir dans la pratique musicale.

❖ L'orchestre à cordes (2h hebdomadaire)

Accessible à partir du 2<sup>nd</sup> cycle, il réunit à la fois anciens et jeunes élèves, confirmés et apprentis.

Il puise son identité à travers la diversité de ses projets et de ses rencontres, d'esthétiques aussi variées qu'enrichissantes.

L'ensemble à cordes vise à développer la justesse de groupe, l'unité de son, comprendre les gestuelles du chef d'orchestre et les dynamiques qui interagissent entre le chef et les instrumentistes.

❖ L'orchestre d'Harmonie (2h hebdomadaire)

Il est fort de plus de 70 musiciens, amateurs ou professionnels. Cet orchestre est accessible en fin de 2<sup>nd</sup> cycle, par un entretien individuel avec le chef d'orchestre. C'est un ensemble musical qui regroupe 3 familles : les bois, les cuivres et les percussions. Parfois accompagné d'autres instruments et pratiques (guitare, voix, MAO, etc).

Son répertoire est très varié. Il s'étend de la musique classique à des pièces de variété, des musiques de films ou des compositions originales pour formation d'harmonie. Le chef d'orchestre met à disposition son expérience musicale et pédagogique afin d'avoir une réelle entente sociale et musicale.



✓ Chorale enfants

La chorale enfants est accessible pour les élèves entre 7 et 12 ans.

C'est un groupe de chanteurs exécutant à l'unisson ou à plusieurs voix des œuvres musicales.

Elle est dirigée par un chef de chœur.

La chorale enfants peut chanter sans musique (« a cappella ») ou accompagné d'une bande son ou encore par un ensemble ou un orchestre.

✓ Atelier pôle spectacle

L'atelier pôle spectacle regroupe les 3 grandes disciplines proposées : la musique (instrumentale et vocale), la danse et le théâtre.

Cet atelier a pour objectif final la réalisation de projets artistiques collaboratifs. Il permet à l'élève de développer sa capacité d'adaptation, son autonomie et sa confiance en soi. Jouer seul n'est pas la même chose que de jouer avec plusieurs personnes et d'autres disciplines artistiques.

Pour les musiciens, c'est l'occasion de participer à la création des partitions, de développer l'écoute et l'accompagnement.

Pour les chanteurs, c'est davantage pour travailler leur aisance scénique, afin de prendre possession de l'espace, se mettre au rythme des musiciens, des danseurs et des acteurs.

Le but est aussi de se faire plaisir, de partager sa passion et d'en découvrir d'autres.

✓ MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

Bien plus récente et actuelle, cette pratique collective est innovante.

La musique assistée par ordinateur (MAO) regroupe l'ensemble des utilisations de l'informatique comme outil associé à la chaîne de création musicale depuis la composition musicale jusqu'à la diffusion des œuvres, en passant également par la formation pédagogique au solfège et la pratique d'instruments.

La MAO était surtout liée à la composition de musique électronique. Elle peut servir à : la composition à proprement parlé (logiciel avec instruments virtuels depuis un ordinateur), la notation musicale (créer et éditer des partitions ou tablatures), l'enregistrement sonore (créer des maquettes), et le traitement sonore (pour un rendu professionnel).

### **3. THEATRE**

#### *a. Présentation Générale*

Le théâtre est une pratique collective permettant de s'épanouir et de se divertir, tout en libérant sa créativité.

Nous proposons une approche pédagogique active permettant d'éprouver rapidement le véritable plaisir du jeu théâtral. Un accompagnement personnalisé pour apprendre à mieux se connaître, améliorer son expression orale, développer sa confiance en soi, ses capacités d'écoute, et maîtriser ses émotions.

Il n'y a aucune condition d'entrée. Tous les niveaux et tous les âges (+ de 18 ans) sont acceptés.

Ces cours sont destinés à ceux qui souhaitent débiter ou reprendre le théâtre.

Nous avons 5 groupes de théâtre :

- Groupe « éveil » (6-7 ans)
- Groupe « enfants » (8-11 ans) – cycle 1
- Groupe « pré-ados » (12-15 ans) – cycle 1
- Groupe « ados » (à partir de 16 ans) - cycle 2
- Groupe « adultes »

*b. Atelier pôle spectacle*

*Cf. page 9.*

L'atelier pôle spectacle permet aux élèves en théâtre de jouer dans un nouvel environnement scénique. Cela leur apprend à partager la scène, à s'accorder avec les chanteurs, les musiciens et les danseurs, afin de mettre en avant un projet collectif abouti.

*c. Pré-cursus : éveil de théâtre*

A destination des CP et CE1, le groupe d'éveil permet une découverte du théâtre pour les plus jeunes au travers de jeux collectifs, d'interprétations, d'émotions, d'improvisations, etc. Cet ensemble permet de construire avec les élèves un spectacle présenté en fin d'année.

## **4. DANSE**

*a. Présentation Générale*

La danse en soi est un art, elle fait partie des « arts de la scène », elle permet à l'élève d'exprimer ses émotions, pensées et expériences intérieures à travers son corps et la musique.

La danse est une forme naturelle d'auto-expression, le corps s'exprime naturellement tout comme l'esprit. La danse est une activité physique et un moyen de sociabilisation.

Notre but est de faire découvrir la danse dans une ambiance conviviale mais sérieuse et d'amener les élèves à se dépasser. Cours après cours, les élèves progressent au travers des exercices adaptés à leur âge et leur morphologie.

La salle de danse, avec ses 100 m<sup>2</sup> d'espace lumineux et moderne, fait la renommée de l'Avan.C.

L'école propose trois danses à l'année : la danse classique, la danse modern'jazz et la danse contemporaine.

Mais également de l'éveil et de l'initiation de danse pour les plus petits, et un atelier pôle spectacle qui mélangent les disciplines de danse, musique (instruments et chants) et théâtre.

A la fin de l'année scolaire, l'école présente au public le travail réalisé toute l'année par ses élèves lors d'un spectacle de danse pendant la semaine culturelle de l'école de Musique, Théâtre et Danse de Royat fin juin. C'est un moment de partage et d'émotion.

### *b. Danse classique*

La danse classique est née il y a plus de 4 siècles, en Europe et a connu un vrai développement en France à l'époque de Louis XIV à la cour du roi durant laquelle de nombreux ballets étaient donnés. Très tôt la danse classique a été codifiée par des positions et des pas, qui serviront de vocabulaire de base à toutes les autres danses.

Les principes fondateurs étaient et resteront la technique et l'esthétique.

Ce qui est intéressant dans la danse classique c'est de la faire apparaître comme une danse facile, aérienne, légère, gracieuse alors que toute la musculature interne du corps est mise en jeu.

La danse classique a évolué tout au long des siècles allant du Ballet de Cour (18ème siècle) aux Ballets romantiques (19ème siècle : « La Sylphide » 1ère apparition des pointes), puis aux Ballets russes (« Le Lac des Cygnes », « Don Quichotte » de Marius Petipa) jusqu'au néo-classique (Balanchine, Hugo Marchand) mais les codes de la danse classique sont toujours restés.

### *c. Danse modern'jazz*

La danse jazz prend ses origines aux Etats-Unis au cours du 19ème siècle. Le terme jazz apparaît en 1917 et désigne à la fois la musique et la danse. C'est une danse qui peut être rythmée et percussive, elle contient beaucoup d'accent et a souvent un lien très fort avec la musique (rythme, jeu avec les contre temps...).

Il existe plusieurs techniques différentes au sein même de ce style à noter notamment la technique Matt Mattox, Katherine Dunham ou encore Lester Norton.

Si vous êtes curieu(se) d'aller voir, voilà quelques noms : Alvin Ailey (Révélation), Bob Fosse (Sing, sing, sing) ou encore Jérôme Robbins (West Side Story).

### *d. Danse contemporaine*

La danse contemporaine prend son essor aux alentours de la seconde guerre mondiale.

A l'origine on distinguait essentiellement deux courants : les danseurs qui utilisaient ce que leur avait apporté la danse classique pour la faire évoluer dans l'espace, le temps, l'énergie et le flux. A contrario, un autre courant s'opposait à tous les codes de la danse classique et cherchait à s'en éloigner le plus possible, sur un principe de danse libre et « naturelle ».

De nos jours le contemporain prend des formes diverses et variées, rythmées par la culture, la formation, et les goûts des différents chorégraphes ou professeurs. De façon générale, le contemporain est souvent une recherche d'expression à travers le langage du corps. La notion de poids du corps et l'utilisation du sol est souvent plus présente que dans les autres styles.

Quelques chorégraphes à noter : Merce Cunningham (Beach Birds...), Jean Claude Gallotta (Trois générations...) ou encore Akram Khan (Until the lions...)

### *e. Atelier Pôle Spectacle*

Le pôle spectacle, contrairement à un cours de danse "classique" ("normal"), se déroule sous forme d'atelier chorégraphique. Ils travaillent plusieurs chorégraphies sur un thème défini en début d'année. C'est un atelier où l'élève peut laisser libre cours à son imagination et sa créativité, étant donné qu'il a sa part de création dans les chorégraphies proposées. C'est aussi un moyen pour pouvoir échanger avec les musiciens et les comédiens et ainsi avoir l'expérience de danser sur une musique live (en direct) et d'enrichir le parcours artistique de l'élève.

*f. Pré-cursus : éveil et initiation de danse*

C'est la toute première approche de la danse et du travail corporel. Elle sera faite de multitudes d'expériences visant à construire les grands fondamentaux de toutes les danses à savoir :

- Se repérer dans le temps et l'espace
- Être à l'écoute de soi, des autres, et de ce qui l'entoure
- Organiser son corps en fonction des autres composantes
- Découvrir, comprendre et développer les mobilités et sensations liées au corps (coordination, contrastes, énergies, ressentis...)

Le parcours éveil et initiation est également là pour développer le goût et le plaisir du mouvement Enfin il est un vecteur de sociabilisation important pour l'enfant.

## **5. LES PLUS DE L'ECOLE**

*a. Un outil de travail exceptionnel*

Depuis septembre 2019, l'école de Musique, Théâtre et Danse de Royat se trouve Chemin du Breuil à Royat, à côté du complexe sportif du Breuil, dans un tout nouveau bâtiment nommé l'AVAN.C car celui-ci comprend l'Ecole de Musique, Théâtre et Danse (à l'étage) et la salle de spectacle l'Avan.C (au rez-de-chaussée).

Neuve et entièrement équipée, l'école possède 10 salles de cours comprenant, entre autres, 2 salles de classes pour la formation musicale, 1 salle de percussions et 1 salle de danse qui fait l'avancée du bâtiment.

*b. Une proximité avec une salle de spectacle professionnelle – l'Avan.C*

L'Avan.C s'inscrit dans le programme de réalisation d'équipements communautaires de proximité (ECP) de Clermont Auvergne Métropole. L'Avan.C, c'est un espace de 1400m<sup>2</sup>, une salle de spectacle de 279 places assises et de 400 personnes en configuration fosse. Un espace scénique de 128 m<sup>2</sup>, écran pour vidéoprotection de 50 m<sup>2</sup>, des équipements audiovisuels professionnels, des loges, un espace bar, et des possibilités de cocktails et de restauration traiteur, etc.

C'est une valeur ajoutée à l'école et fait du bâtiment une réel lieu de création d'artistes. Apprendre la musique / la danse / le théâtre à l'école puis se produire à la salle de spectacle l'Avan.C, faire des demandes de résidences, de concerts, voilà ce que la ville de Royat propose. C'est une volonté politique et culturelle d'accompagner les jeunes dans leur formation quelle qu'elle soit.

*c. Scènes ouvertes et auditions*

Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont la possibilité de se produire lors de scènes ouvertes / auditions organisées par l'école. C'est le moment pour eux d'appréhender la scène et le public afin de parfaire leur apprentissage. C'est un bon exercice qui prépare aux examens et concerts de fin d'année. C'est également un moment de partage et d'émotions où chaque élève peut montrer son évolution artistique à sa famille ou à ses amis. Le but est avant tout de se faire plaisir, et être satisfait de son travail.

#### *d. Une semaine culturelle en fin d'année*

Chaque année scolaire, l'école propose fin juin une semaine culturelle où toutes les disciplines de l'école sont représentées : des pièces de théâtre, un spectacle de danse, des concerts d'ensembles instrumentaux et vocaux, des concerts d'orchestres d'harmonies et à cordes, une représentation du pôle spectacle, etc.

C'est le travail de toute une année scolaire qui est alors présenté au public.

#### *e. Propositions de stages*

L'école de Musique, Théâtre et Danse de Royat a à cœur de développer les stages et les masterclass en complément des activités que vous-même, ou vos enfants, faites à l'école.

Les stages sont l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques non proposées à l'école ou bien justement d'apprendre de façon différente la discipline pratiquée durant l'année. En général, sur quelques jours, cela permet d'élargir leurs compétences mais également de faire une restitution de leur apprentissage à la fin du stage.

Les masterclass, ou classe de maître en français, sont organisées sur le schéma d'une conférence, où l'intervenant partage son expérience ou sa maîtrise d'un sujet, et propose aux participants d'échanger à ce sujet. Ce sont souvent des artistes accomplis qui interviennent lors de ces cours. Parfois même en relation avec la saison culturelle de la salle de spectacle L'AVAN.C.

Ces propositions sont en cours de construction et se dérouleront exclusivement pendant les vacances scolaires, sur inscriptions préalables. Elles vous seront communiquées au cours de l'année scolaire.

## **6. COMMENT S'INSCRIRE ?**

Lors d'une première inscription à l'école de musique, théâtre et danse de Royat, il faut vous rendre sur le lien suivant : <https://www.imuse-saiga19.fr/royat/extranet/preinscription>, et ceci pendant la période d'ouverture du portail des préinscriptions. La période d'ouverture sera renseignée sur le site de la ville de Royat à l'adresse suivante : <https://www.royat.fr/culture-et-animations/ecole-de-musique-theatre-et-danse/>. En générale, celui-ci est ouvert dès le mois de juin de l'année scolaire N-1.

Attention : Une première inscription est soumise à validation par le corps enseignant et par la direction, et ne signifie pas que vous êtes pris dans l'établissement. Cela dans la limite du nombre de place disponible. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dès la validation faite.

Vous êtes sur une pré-inscription administrative et pédagogique.

### ✓ **Pédagogique**

Car vous devrez d'office faire le choix de la pratique que vous souhaitez faire. Seuls les cours collectifs et la formation musicale pour le cursus complet seront définies à la rentrée lors de la semaine de permanence de l'école de musique en accord avec le professeur. Il est bon de vous renseigner en amont via ce document, sur le cours collectif souhaité et les différentes passerelles en formation musicale. Pas d'inquiétude en cas d'erreur, cela pourra être modifié à la rentrée.

✓ **Administrative**

Car un ensemble d'informations vous seront demandés afin de créer votre dossier. En cas d'impossibilité de pouvoir vous inscrire à l'école, ces informations seront automatiquement supprimées pour le respect de la vie privée.

Ces informations seront utiles afin d'établir le profil élève pour le suivi de sa formation au sein de notre école (et pour les autres si départ).

Également des documents annexes vous seront demandés tels qu'une attestation d'assurance / responsabilité civile, un justificatif de quotient familial (pour les habitants de Royat), un certificat médical (pour la danse), et une photo d'identité (facultatif).

Ces documents sont obligatoires, cependant pour des questions pratiques, nous ne le mettons pas obligatoires sur le site de préinscriptions. Ces documents pourront nous être fournis lors des permanences de la rentrée scolaire.

Les demandes de droits à l'image et d'autorisation de sortie sont à notifier obligatoirement.

## **7. ADRESSES, CONTACTS & INFORMATIONS PRATIQUES**

L'école de Musique, Théâtre et Danse se situe à : *Chemin du breuil, 63130 ROYAT*, dans le bâtiment de l'Avan.C au 2<sup>ème</sup> étage.

Le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au jeudi selon les horaires ci-dessous :

Lundi de 9h00 à 12h00

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au 04.73.29.90.12, et par mail à [ecole.musique@royat.fr](mailto:ecole.musique@royat.fr).

C'est une école municipale dont la gestion est assurée par la Mairie de Royat.

La Mairie de Royat se situe à : *46, Boulevard barrieu, 63130 ROYAT*.

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Vous pouvez prendre contact par téléphone au 04.73.29.50.80.

### Informations utiles :

Chaque année, début septembre, les permanences de rentrée de l'école se tiennent pendant une semaine. Les dates et horaires seront communiqués via le site de la Mairie de Royat ([www.royat.fr](http://www.royat.fr)).

Également, un forum des associations a lieu à l'Avan.C chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois de septembre, en général à la fin de la semaine de permanence. L'école avec quelques professeurs seront présents afin de répondre à vos questions.